

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°567 – 17 janvier 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Les relations économiques bilatérales au centre de la visite du Premier ministre sénégalais en Mauritanie

Le Premier ministre sénégalais, à l'occasion de sa visite à Nouakchott du 12 au 14 janvier 2025, a posé les bases d'un [nouveau cadre de coopération](#) économique avec la Mauritanie. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour, notamment développement du projet gazier de GTA (Grand Tortue Ahmeyim), qui vient d'entrer en production, le renouvellement des licences pour les pêcheurs sénégalais frontaliers, ainsi que l'accélération de l'exécution du projet du pont de Rosso (financement de la Banque européenne d'investissement), reliant les deux pays. Ce nouveau cadre s'illustre par des objectifs forts en matière de contenu local dans le domaine énergétique et pour lequel un protocole d'accord a été signé. Il vise à favoriser la création d'emplois locaux dans l'industrie pétro-gazière, notamment *via* la formation d'une main d'œuvre qualifiée et la mise en place de mécanisme de suivi des engagements des entreprises en matière de contenu local. Cette visite s'inscrit dans un contexte d'approfondissement des liens économiques et politiques entre les deux pays, comme l'illustre la [création](#) du Conseil sénégalo-mauritanien des affaires en octobre dernier, initiative émanant du secteur privé.

Le chiffre à retenir

1 Md USD

Le montant levé en ce début d'année par le Bénin sur les marchés internationaux, à travers deux opérations simultanées

Bénin

Vente d'une partie de la participation de l'Etat dans la BIIC

L'Etat du Bénin a [mis en vente](#), pour une période de souscription allant du 13 janvier au 28 février 2025, 30,4% à 40% du capital de la Banque internationale pour l'industrie et le commerce (BIIC), première banque de la place au Bénin et seule banque publique à ce jour. Cela correspond à un volume de 17 à plus de 23 millions d'actions dont le prix de cession est fixé à 5 250 CFA (8 EUR). Cette vente permet d'ouvrir le capital de la banque au marché et de mobiliser des ressources sans avoir recours à l'endettement. C'est la deuxième offre publique de vente (OPV) lancée par le gouvernement béninois, après celle de la Loterie Nationale en octobre 2024.

1 Md USD mobilisé sur les marchés internationaux

Le 16 janvier 2025, le Bénin a réussi à [mobiliser](#) 1 Md USD à travers deux opérations simultanées sur les marchés internationaux, à savoir une



émission obligataire et un crédit bancaire. L'émission obligataire a permis de mobiliser 500 M USD sur une maturité de 16 ans, affichant un coupon en Euros de 6,48% grâce à une opération de couverture de change. A noter que l'émission a été sursouscrite à hauteur de 7 fois le montant recherchée. Concernant le crédit bancaire international, il a été mobilisé auprès de la Deutsche Bank pour un montant de 500 M USD pour une maturité de 15 ans et à un taux d'intérêt de 6 %, obtenu grâce à une garantie partielle (200 M EUR) de l'Association internationale de développement (le guichet concessionnel de la Banque mondiale). Ce crédit sera utilisé dans le cadre d'une opération de gestion de passifs, notamment le rachat d'une partie d'un précédent Eurobond, qui permettra d'étendre la maturité moyenne du portefeuille de la dette publique.

Accueil des ministres des Affaires étrangères des pays de la CARICOM

Le gouvernement béninois a [accueilli](#) au début du mois de janvier une délégation de ministres des Affaires étrangères de la Communauté des Caraïbes (la CARICOM, comprenant Haïti, la République dominicaine, les Bahamas, Grenade, Suriname, la Jamaïque, Barbade, et Antigua-et-Barbuda) dans le but de renforcer la coopération entre le Bénin et cette région sur plusieurs plans : la politique, la culture et l'économie. Sur cette dernière dimension, les différents gouvernements souhaitent accroître leurs échanges commerciaux, mais aussi touristiques autour du tourisme mémoriel et de la promotion de la culture Vodun. A ce jour, les pays de la CARICOM restent des partenaires commerciaux de second ordre pour le Bénin, avec des montants d'exportations et d'importations qui ne dépassent par quelques dizaines de milliers d'euros par an.

Burkina Faso

Un objectif de 2,4 Mds EUR de recettes fixé à la DGI

Au titre de l'exercice budgétaire 2025, la contribution attendue de la Direction générale des impôts (DGI) a été fixée à 1 574 Mds FCFA (2,4 Mds EUR), soit une hausse de 7,5 % par rapport à l'objectif de 2024, [a indiqué](#) la Directrice générale le 10 janvier 2025, à l'occasion de la 10^{ème} rentrée fiscale de la DGI. Ce montant représenterait environ 49 % des recettes intérieures du budget 2025. A noter que la DGI a recouvré 1 480 Mds FCFA (2,3 Mds EUR) de recettes fiscales en 2024, soit une progression de 8,2 % par rapport à 2023. Un niveau toutefois inférieur à l'objectif de recouvrement assigné à la DGI pour l'exercice budgétaire 2024, qui s'élevait à 1 565 Mds FCFA (2,4 Mds EUR), [selon le rapport](#) de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'État.

Côte d'Ivoire

PPP pour le renforcement de l'industrie du riz à Gagnoa

Le gouvernement ivoirien lors du Conseil des ministres du 15 janvier 2025 a [adopté un décret](#) portant approbation d'un accord avec l'entreprise privée "SACA du GOH", afin de renforcer les capacités de l'unité industrielle de riz paddy de Gagnoa, ville au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), l'Etat ivoirien cède ainsi à l'entreprise privée les machines et équipements de l'usine de riz et propose les terrains et bâtiments à la location. L'objectif de cet accord est de permettre une meilleure qualité de la production nationale de riz blanchi et d'assurer la souveraineté alimentaire du pays. Il s'inscrit dans une politique plus large du programme de maillage industriel du pays.



Ratification d'un accord sur les investissements avec Singapour

Le 15 janvier 2025, le Conseil des ministres a officiellement [ratifié](#) l'Accord de Promotion et de Protection Réciproque des Investissements (APPRI) signé en 2014 avec Singapour. Cette ratification concrétise l'engagement des deux pays à offrir un cadre juridique stable et attractif pour les investisseurs, favorisant ainsi les échanges économiques et commerciaux entre la Côte d'Ivoire et Singapour. L'objectif principal de cet accord est d'assurer la protection des investissements entre les opérateurs économiques, dans le respect des principes d'égalité et de bénéfice mutuel. Le porte-parole du gouvernement a ajouté que la Côte d'Ivoire espère, grâce à cette ratification, attirer davantage d'investissements singapouriens, en particulier dans des secteurs stratégiques tels que la finance et la production pharmaceutique.

Guinée

Partenariat avec Thomson Broadcast pour le lancement de la TNT

Le 20 décembre 2024, la Guinée a [lancé](#) le projet de Télévision Numérique Terrestre (TNT), avec l'accompagnement de Thomson Broadcast. Ce projet, dont le coût total s'élève à 66 M EUR, a bénéficié d'un prêt de BPI France de 31 M EUR et d'un prêt du Trésor de 25 M EUR. Le projet de migration de l'analogie vers le numérique en matière de télédiffusion comprend notamment la modernisation des 15 sites de diffusion du pays. A l'occasion de la cérémonie de lancement, le Premier ministre a souligné l'importance de ce projet pour stimuler la créativité et l'innovation dans le secteur audiovisuel.

Le groupe Dangote reçu par les autorités de la transition

Une délégation du groupe nigérian Dangote [a été reçue](#) le 14 janvier 2025 par les autorités de la transition. Les échanges ont porté dans l'ensemble sur le renforcement des relations d'affaires entre la Guinée et le groupe. A cette occasion, le Président du groupe Dangote a exprimé son souhait de contribuer au développement du programme "Simandou 2040", à travers des investissements suivant 5 grands axes stratégiques: (i) l'agriculture, l'industrie alimentaire et le commerce ; (ii) l'éducation et la culture ; (iii) les infrastructures, les transports et les nouvelles technologies ; (iv) l'économie, les finances et l'assurance ; (v) la santé et le bien-être.

Libéria

L'inflation se situe à 8,2 % en g.a en novembre 2024

Selon l'Institut libérien des statistiques et des services de géo-information (LISGIS), le taux d'inflation [s'est établi](#) à 8,2 % en glissement annuel (g.a) en novembre 2024, après 7,2 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est principalement porté par la hausse des prix des restaurants et hôtels (+ 21,1 % en g.a) ainsi que de la santé (+16,6 % e, g.a), atténué toutefois par la baisse des prix des vêtements et chaussures (- 1,2 % en g.a) et des Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (-1 %) tandis que les prix du transport sont restés stables.

Mali

Barrick Gold annonce suspendre ses opérations dans la mine de Loulo-Gountoko

Le 14 janvier 2025, la compagnie canadienne Barrick Gold a [annoncé](#) la suspension temporaire de ses activités dans la mine de



Loulo-Gountoko, située dans le Sud du Mali. Cette décision fait suite à la saisie par les autorités d'une partie du stock d'or extrait de cette mine et au blocage prolongé de sept semaines des exportations d'or de Loulo-Gountoko par les autorités maliennes. Selon Barrick Gold, le stock saisi aurait désormais été transféré à une banque dépositaire.

Niger

Partenariat avec la Sonatrach dans le cadre d'un projet de raffinerie

Le 13 janvier 2025, l'entreprise publique algérienne Sonatrach, spécialisée dans les hydrocarbures, et la Sonidep (Société nigérienne de pétrole) [ont signé](#) un accord de partenariat pour la mise en œuvre du projet de construction d'une raffinerie et d'un complexe pétrochimique dans la ville de Dosso. Cette signature intervient au terme d'une [visite de travail](#) d'une semaine d'une délégation de la Sonatrach au Niger. Pour rappel, en septembre dernier, les autorités algériennes s'étaient engagées à accompagner le Niger dans la mise en œuvre de ce projet, à l'issue de la mission effectuée par le Ministre nigérien du Pétrole en Algérie. La raffinerie serait dotée d'une capacité de production de 30 000 barils par jour, extensible à 100 000 barils par jour, en plus d'un complexe pétrochimique.

Sénégal

La SFI accorde un appui de 75 M EUR à la SOCOCIM

La Société financière internationale (SFI), filiale du Groupe de la Banque mondiale, a annoncé l'octroi d'un prêt de 75 M EUR à la Sococim, filiale sénégalaise du groupe français Vicat, leader dans le secteur du ciment au Sénégal. D'après le [communiqué de la SFI](#), du 23 décembre 2024, cet appui vise à soutenir la modernisation des opérations de la Sococim et

à contribuer à la production de ciment bas-carbone, la Sococim ambitionnant de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 312 000 tonnes d'équivalent CO2 par an d'ici à 2030. Pour ce faire, des investissements dans des technologies de carburant plus efficaces et alternatives, telles que le solaire et les combustibles dérivés des déchets, seront effectués. Ces investissements s'insèrent dans un Plan climat déployé par l'entreprise qui annonce une production de clinker utilisant à terme [70% de combustibles](#) de substitution, contre près de 40% actuellement. Ce financement fait suite à un premier appui de de la SFI 120 M EUR accordé en 2022.

Un soutien à la filière laitière envisagé

Le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage [a présenté plusieurs mesures](#) qui pourraient être prises afin de soutenir la production de lait au Sénégal. L'augmentation des taxes sur le lait importé, la mise en place de zones de pâturage et le renforcement des capacités des systèmes extensifs et semi-intensifs sont en particulier avancés. Ces initiatives visent à soutenir la politique de souveraineté alimentaire du pays, dans un contexte de forte dépendance à l'importation de produits alimentaires. Ainsi, environ 75% des besoins en lait du Sénégal seraient importés, principalement de l'Union européenne : en 2021, les achats sénégalais en produits laitiers en provenance de l'UE s'élevaient à 145 Mds FCFA (221 M EUR).

Sierra Leone

La Banque centrale maintient son taux directeur à 24,75 %

Le 23 décembre 2024, la Banque de Sierra Leone [a décidé](#) de maintenir son taux directeur à 24,75 %, comme recommandé par le Comité de politique monétaire. Cette décision intervient dans un contexte marqué principalement par une réduction des pressions



inflationnistes et une baisse des réserves internationales. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 15,4 % en glissement annuel (g.a) en novembre 2024, contre [25,5 % en août](#) précédent et après un pic de 54,6 % en octobre 2023. Cette baisse de l'inflation est portée principalement par la hausse de la production agricole et la stabilité du taux de change. En outre, les réserves de change ont décliné à 1,8 mois d'importation au 3^{ème} trimestre 2024, contre 2 mois le trimestre précédent. La croissance pour l'année 2024 est projetée 4 % et devrait atteindre 4,6 % en moyenne sur la période 2025-2027.

dette s'élève à 167 Mds FCFA (255 M EUR), soit près de 10% des dépenses, dont 131 Mds FCFA (198 M EUR) au titre de la dette intérieure. Un accent est mis par le gouvernement sur une gestion de la dette permettant de rallonger sa maturité moyenne et lisser les dépenses liées au service de la dette.

Togo

La loi de finances 2025 adoptée à l'Assemblée nationale

La loi de finances initiale (LFI) pour 2025 a été [adoptée](#) le 27 décembre 2024 à l'Assemblée nationale. Le budget s'établit à 2 397 Mds FCFA (3,6 Mds EUR), en hausse de 9,9 % par rapport à la LFI pour 2024 et de 6,5% par rapport à la loi de finances rectificative de 2024. [L'exposé des motifs](#) retient l'hypothèse d'une croissance du PIB à 6,8 % en 2025 (contre 6,6% estimé pour 2024). Le gouvernement prévoit une augmentation des recettes fiscales de 0,5 % du PIB par an par l'élargissement de l'assiette fiscale, et la réduction du déficit budgétaire à 3% du PIB en 2025 (contre 5,9 % en 2024), en ligne avec ses engagements auprès du FMI. [La LFI 2025 prévoit](#) que les recettes budgétaires atteindront 1 486,4 Mds FCFA (2,3 Mds EUR), soit une hausse de 16,2 % par rapport à la LFI 2024, portée essentiellement par une augmentation des recettes fiscales de 16% à 1 208,4 Mds FCFA (1,8 Md EUR). Les dépenses budgétaires atteindront 1 678,2 Mds FCFA (2,6 Mds EUR), soit une hausse de 2,5 % par rapport à 2024. Les dépenses de capital observent toutefois une baisse de près de 10% par rapport à la LFI 2024. Elles s'élèvent à 571,2 Mds FCFA (871 M EUR), soit 34% des dépenses, tandis que la charge de la



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)